



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

« Pass Culture » - Déploiement national - Culture - Territoires - Aube

Question écrite n° 17468

Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau interroge M. le ministre de la culture sur le « Pass culture ». Permettre aux jeunes « d'entamer un chemin culturel » : c'est l'objectif du Gouvernement à travers le lancement de l'expérimentation du « Pass culture ». Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, cette aide va être testée auprès de 10 000 à 12 000 jeunes âgés de 18 ans et résidant dans un des cinq départements pilotes : Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault et Seine-Saint-Denis. Le ministère de la culture dispose d'un budget de 34 millions d'euros sur l'année 2019 pour expérimenter le « Pass culture ». Une fois déployée au niveau national, l'offre devrait coûter 400 millions d'euros. Pour la financer, les acteurs du secteur privé seront sollicités. Il aimerait connaître les ambitions du ministère sur ce déploiement national et la stratégie pensée et lui faire part que le département de l'Aube ne doit pas être oublié dans ce déploiement.

Texte de la réponse

Initié le 1er février 2019 sous la forme d'une application web, le pass Culture est disponible dans 14 départements et compte aujourd'hui plus de 95 000 utilisateurs, soit plus de la moitié du public éligible. Près de 70 % de ces jeunes ont déjà utilisé le pass Culture pour réserver une offre culturelle. Plus spécifiquement, la région Grand Est compte plus de 11 000 inscrits à travers les seuls départements des Ardennes et du Bas-Rhin et rencontre un fort succès avec près de 70 % d'utilisateurs ayant fait au moins une réservation. Le déploiement du pass Culture initialement prévu en avril 2020 s'inscrivait dans une logique de déploiement progressif et devait bénéficier à l'ensemble des jeunes et des acteurs culturels de la région Grand Est, au même titre que la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, l'Île-de-France, l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Réunion et la Guyane. Cette nouvelle étape dans l'ouverture du dispositif à davantage de jeunes français a cependant été suspendue en raison de la crise due à l'épidémie de Covid-19 et à la fermeture des lieux culturels qui en a découlé. Malgré cet événement, la SAS pass Culture a continué à renforcer ses équipes dans la région Grand Est pour être plus efficace sur le département d'expérimentation actuelle et pour préparer l'ouverture de nouveaux départements. Une réflexion est actuellement en cours pour envisager une nouvelle étape de déploiement qui pourrait également inclure des évolutions du dispositif lui-même, en tirant les conséquences du bilan de l'expérimentation sur les 14 territoires où le pass Culture est actuellement déployé. Les arbitrages relatifs à ce schéma de déploiement seront portés à la connaissance des parlementaires dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Besson-Moreau](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17468

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 octobre 2019

Question publiée au JO le : [5 mars 2019](#), page 2022

Réponse publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4571